

Paris, le 8 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## INFOX

# Le remplacement des anciennes fenêtres ne serait pas une action de rénovation énergétique efficace !

### Le champ du CITE dans le PLF 2019, ne prévoit pas le remplacement des fenêtres

#### APRES UNE DISCUSSION BUDGETAIRE 2018 CONTROVERSEE, DES PROMESSES ONT ETE FAITES QUI N'ONT PAS ETE TENUES

---

La loi de finances 2018 a dans un premier temps limité le CITE pour les parois vitrées aux fenêtres en remplacement de fenêtres simple vitrage puis à partir du 30 juin 2018 totalement supprimé l'éligibilité des fenêtres au CITE.

Pour justifier ces décisions, le gouvernement a argumenté sur une prétendue faible efficacité du remplacement de fenêtres, argumentation contestée par la filière fenêtres.

À l'issue du vote de la loi de finances 2018 le gouvernement a indiqué que pour 2019 le CITE serait remplacé par une prime accordée à la réalisation des travaux. Il a également indiqué que la future prime serait déterminée en concertation avec les professionnels sur la base d'une **étude sur l'efficacité comparée de tous les gestes de rénovation énergétique (dont le remplacement de fenêtres) confiée au CSTB et à l'ADEME**. Il avait également été promis que le nouveau dispositif serait pérenne jusqu'à la fin du quinquennat.

L'étude a bien été réalisée et remise aux seuls pouvoirs publics premier trimestre 2018 mais **elle n'a pas été rendue publique et la concertation** pour déterminer les contours du dispositif d'incitation fiscale 2019 **n'a jamais eu lieu !**

#### LES OBJECTIFS DU PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE NE PEUVENT ETRE ATTEINTS SANS LE REMPLACEMENT DE FENETRES

---

Le gouvernement annonce maintenant le report de la mise en place de la prime et donc la prolongation du CITE pour 2019 **mais en considérant comme acquis l'exclusion des fenêtres du dispositif !**

Si les professionnels peuvent comprendre les motivations budgétaires ou d'ingénierie financière qui motivent ce report, **ils ne comprennent pas et ne peuvent accepter que l'étude comparée des gestes ne soit pas diffusée dès maintenant et que le champ du CITE ne prenne pas en compte à nouveau le remplacement des anciennes fenêtres à simple vitrage.**

Il convient de rappeler que le remplacement des anciennes fenêtres est **souvent le premier geste de rénovation énergétique choisi par les Français** et qu'outre les économies de chauffage engendrées, le slogan « tous éco confortables » de la nouvelle campagne FAIRE est particulièrement bien illustré par ce geste qui **supprime les courants d'air parasites, supprime l'effet de paroi froide, améliore le confort visuel et acoustique et augmente la valeur verte du logement !**

**Les professionnels de la rénovation énergétique le savent il sera impossible d'atteindre les objectifs ambitieux du plan de rénovation énergétique** que ce soit en termes de quantité ou de performance **sans remplacer massivement les anciennes fenêtres.**

## LE LABEL RGE, CONSIDÉRABLEMENT AFFAIBLI

---

Autre volet du plan de rénovation énergétique, l'accompagnement et la montée en compétences des professionnels du bâtiment via le label **RGE** risque lui aussi d'être très négativement impacté. **Les installateurs de fenêtres constituent la première famille de RGE et le signal négatif de l'abandon de l'éco conditionnalité RGE pour les fenêtres conduirait le plus grand nombre à ne pas renouveler le label.**

## UN ENJEU CRUCIAL POUR L'EMPLOI DANS UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE FRANÇAISE

---

La filière fenêtres est une filière d'excellence française composée d'ETI et PME industrielles innovantes qui conçoivent et fabriquent les profilés, les vitrages, les joints et quincailleries ainsi que les fenêtres elles-mêmes ainsi que d'ARTISANS et PME qui réalisent l'installation. La rénovation représente 80% du marché de la fenêtre, c'est pourquoi l'effet déclencheur du CITE est un facteur clé pour la bonne santé de ce marché et les effectifs des entreprises.

## DES SOLUTIONS EXISTENT, UNE DISCUSSION DOIT ÊTRE ENGAGÉE SANS DELAI AVEC LES PROFESSIONNELS

---

**Les solutions existent pour conserver le remplacement de fenêtres dans le CITE avec un impact budgétaire maîtrisé !**

Dans l'intérêt du plan de rénovation, du Label RGE et de l'emploi dans la filière les professionnels de la filière fenêtre appellent à la raison et à l'ouverture urgente d'une discussion qui permette de présenter nos propositions et de réintégrer le remplacement des anciennes fenêtres simple vitrage dans le champ du CITE 2019.

## LA FILIERE FENETRE



### Pôle Fenêtre FFB

Composé de 6 organisations professionnelles membres de la FFB et représentatives des activités fenêtres, façades vitrées, vérandas, vitrages, fermetures et stores

[contact@polefenetre.fr](mailto:contact@polefenetre.fr) -  
[www.polefenetre.fr](http://www.polefenetre.fr)



Groupe professionnel des portes, portails, volets et stores, affilié à la Fédération Française du Bâtiment



Fédération Française des Professionnels du Verre, regroupant l'Union des Transformateurs de Verre Plat (UDTVP) et l'Union des Installateurs de Verre Plat (UDIVP)



Unions des Métalliers : composante métier « Métallerie » de la Fédération Française du Bâtiment



Organisation professionnelle représentatives des concepteurs, fabricants et installateurs de fenêtres, façades et vérandas en aluminium



Syndicat professionnel des fenêtres et portes regroupant les concepteurs, assembleurs et fabricants d'éléments complémentaires aux portes et fenêtres.



Union des Métiers du Bois de la Fédération Française du Bâtiment regroupe les entreprises des domaines de la structure, de l'enveloppe et de l'aménagement intérieur et extérieur bois (fabrication et mise en œuvre des composants).



### Chambre syndicale des fabricants de verre plat (CSFVP)

La Chambre syndicale des Fabricants de Verre plat (CSFVP) regroupe pour le marché du bâtiment les activités des groupes industriels AGC Glass France et Saint-Gobain Glass. La CSFVP est l'une des trois chambres syndicales rattachées à la Fédération des Chambres syndicales de l'Industrie du Verre.

[contact@fedeverre.fr](mailto:contact@fedeverre.fr) – [www.fedeverre.fr](http://www.fedeverre.fr)

### Contact presse :

Sibylle Boetsch - [sb@snfa.fr](mailto:sb@snfa.fr) - 01 40 55 11 83 - 07 87 85 50 32